



## COMMUNIQUE INTERSYNDICAL AUX SALARIES DU 02 février 2016

CFDT uniquement sanef, CFE-CGC, CFTC, SUD, UNSA

**L'intersyndicale a été entendue par la Direction.**

Dans un communiqué daté du 29 janvier 2016 adressé aux salariés du groupe et en accord avec les demandes de la déclaration de l'intersyndicale du 22 janvier 2016, la Direction est revenue sur la négociation en cours sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Nous avons demandé et avons obtenu de la Direction :

- l'abandon de l'appellation « Nouveau Contrat Social »
- le recentrage des débats sur les mesures d'accompagnement et d'évolution des postes dans le groupe.

Suite aux engagements de la Direction et soucieuse de l'intérêt de l'ensemble des salariés du groupe, l'intersyndicale a décidé unanimement son retour à la négociation de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Conformément au communiqué de la Direction, l'intersyndicale restera vigilante aux remplacements annoncés des départs naturels.